

DÉLIBÉRATION n° CA-26-01-2018-04 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 janvier 2018

Capacités d'accueil et modalités de recrutement en master 2
Année universitaire 2018/2019

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° 20180118-03 adoptée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 18 janvier 2018 portant avis favorable à la majorité aux capacités d'accueil et aux modalités de recrutement en master 2 ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

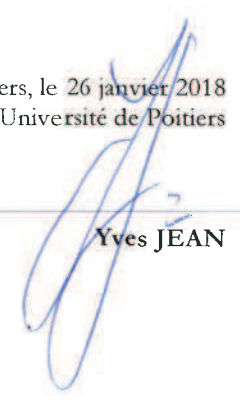
Article 1^{er} : Dispositif

Les capacités d'accueil et les modalités de recrutement en master 2, pour l'année universitaire 2018/2019, pour les mentions de masters dérogatoires à l'université de Poitiers, sont approuvées, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 26 janvier 2018
Le Président de l'Université de Poitiers



Yves JEAN

UNIVERSITE DE POITIERS

05.FEV.2018

Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des Universités, le

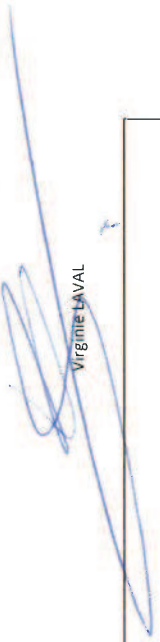
Direction des affaires juridiques

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Poitiers,
Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

DATE DE LA CFVU		18/01/2018								
DELIBERATION CFVU N°	THEMATIQUE	OBJET	UFR concernée	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	DEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTES	DELIBERATION CFVU	OBSERVATION	ANNEXE
20180118-01	COMPTES RENDUS	Compte rendu CFVU du 14/12/2017	UNIVERSITE	validation du compte rendu de la CFVU du 14/12/2017, avec intégration d'un droit de réponse de Mme Boucard.	-	-	26	POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1	Le compte rendu est validé	
20180118-02	MASTER	Modalités de recrutement à l'entrée en M1	UNIVERSITE	Proposition soumise à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 26/01/2018 : Une proposition d'arrêté, fixant pour l'année universitaire 2018-2019 les capacités et modalités de recrutement pour l'accès à la première année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master, est soumise, avec ses annexes, pour avis à la CFVU.	01/09/2018	31/08/2019	26	POUR : 23 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 3	Avis favorable de la CFVU, avant transmission au CA du 26/01/2018 pour délibération	Projet Arrêté CFVU 20180118-02
20180118-03	MASTER	Modalités de recrutement à l'entrée en M1	UNIVERSITE	Proposition soumise à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 26/01/2018 : Une proposition d'arrêté, fixant pour l'année universitaire 2018-2019 les capacités et modalités de recrutement pour l'accès à la deuxième année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master, est soumise, avec ses annexes, pour avis à la CFVU.	01/09/2018	31/08/2019	26	POUR : 23 CONTRE : 3 ABSTENTIONS : 0	Avis favorable de la CFVU, avant transmission au CA du 26/01/2018 pour délibération	Projet Arrêté CFVU 20180118-03

DELIBERATION CFVU N°	THEMATIQUE	OBJET	UFR concernée	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	DEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTES	DELIBERATION CFVU	OBSERVATION	ANNEXE
20180118-04	APPEL A PROJET	l'appel à projet 2018 Recherche, Enseignement Supérieur et Plateformes Mutualisées	UNIVERSITE	Dans le cadre de l'appel à projets 2018 Enseignement supérieur et Plateformes mutualisées et ouvertes, la Commission Formation et Vie Universitaire de Poitiers, réunie ce jour, donne un avis favorable au dépôt de l'ensemble des projets répertoriés ci-dessous. Pour le volet enseignement supérieur : - Physiologie des échanges gazeux : mise au point d'un logiciel de simulation destiné à l'enseignement des étudiants en médecine - Un bureau des temps Universitaire - Accueil : Un projet multi facette pour améliorer la qualité de vie et la réussite étudiante, - Tiers lieux associatif universitaire, - Cluster de salles pour des enseignements multi-sites innovants (Poitiers-Angoulême-Limoges), Pour le volet Plateformes mutualisées et ouvertes : - Complexe BIM 3D, - SIMLIFE CENTER, (concerne aussi le volet recherche)	-	-	26	POUR : A L'UNANIMITE	Délibération favorable de la CFVU : la mesure est adoptée.	

Fait à Poitiers, le 18 janvier 2018
La Vice-Présidente Formation de l'Université de Poitiers
Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire



Virginie LAVAL

Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des Universités, le :

UNIVERSITE DE POITIERS

19.JAN.2018

Direction des affaires juridiques

Le Président de l'Université de Poitiers

Vu la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat,
Vu le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master,
Vu le code de l'éducation, et notamment l'article D612-1 et suivants

Arrête

Article 1 :

Les mentions de master dérogatoires, pour lesquels des capacités d'accueil et des modalités de recrutement seront mises en œuvre pour l'accès à la deuxième année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master sont, pour l'année universitaire 2018-2019, celles répertoriées en annexe.

Article 2

L'admission en deuxième année des mentions de master dépend :

- des capacités d'accueil fixées, par mention, pour l'année 2018-2019
- des modalités de recrutement par mention : examen du dossier du candidat ou concours.

Article 3

La commission de recrutement est composée, pour chaque mention : du ou des responsable(s) de la mention qui réunit de manière collégiale au moins deux enseignants titulaires responsables de parcours type ou intervenant dans la formation.

Article 4

Le dossier de candidature est, pour toutes les mentions, constitué a minima des pièces obligatoires ci-après énoncées :

- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)
- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel
- Un curriculum Vitae
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport



Pour certaines mentions, des pièces justificatives supplémentaires, facultatives ou obligatoires pourront être exigées des candidats.es conformément au document annexé.

Aucun document autres que ceux listés dans l'annexe ne pourra être demandé aux candidats.

Article 5

Les périodes de candidature pour l'accès à la deuxième année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master sont fixées dans le document annexé.

Fait à Poitiers, le

UNIVERSITE DE POITIERS

05. FEV. 2018

Direction des affaires juridiques

Le président de l'université

Yves JEAN

Université de poitiers, année universitaire 2018-2019 : accès à la deuxième année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master : capacités d'accueil

masters autorisés à sélectionner entre le M1 et le M2

Capacité d'accueil 2018 si modalités de recrutement en M1	
Étiquettes de lignes	Total
901 Droit	473
AUTRE (demande de dérogation) : DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	60
DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE	40
DROIT DE LA SANTE	
DROIT DES AFFAIRES	95
DROIT DES ASSURANCES	30
DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	20
DROIT DU NUMERIQUE	24
DROIT DU PATRIMOINE	30
DROIT NOTARIAL	24
DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES	40
DROIT PUBLIC DES AFFAIRES	65
JUSTICE, PROCES ET PROCEDURES	45
906 SHA	115
PSYCHOLOGIE	115
907 IAE	40
MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	40
recrutement en M2 uniquement	
Total général	628

Université de poitiers, année universitaire 2018-2019 : accès à la **deuxième année** du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master : **modalités de recrutement**
masters autorisés à sélectionner entre le M1 et le M2

Composante	Mention	Parcours	Type de modalité de recrutement	Liste complète titulaire : (O/N)	Campagne de candidature	Documents établissements obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établissements
901 Droit	AUTRE (demande de dérogation) : DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	Droit du Contentieux International Droits de l'Homme Juriste-Linguiste	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du mardi 15 mai au vendredi 8 juin (inclus) Résultats au plus tard le vendredi 13 juillet	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	
	DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	Droit de la Recherche et Valorisation de l'Innovation Droit des Propriétés Intellectuelles	Admission sur dossier	OUI	Candidature du mardi 15 mai au vendredi 8 juin (inclus) Résultats au plus tard le vendredi 13 juillet	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	
	DROIT DE LA SANTÉ	-	En attente	En attente			
DROIT DES AFFAIRES	Contrats en Droit Français et Européen	Droit de l'entreprise et des affaires-DICE	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du mardi 15 mai au vendredi 8 juin (inclus) Résultats au plus tard le vendredi 13 juillet	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	
	Droit, Gestion et Commerce des Spiritueux				Ouverture de la campagne le 5 avril, date limite dépôt dossiers le 15 mai et communication des résultats le 27 juin		
	Franco-Italien Contrats en Droit Européen				Candidature du mardi 15 mai au vendredi 8 juin (inclus) Résultats au plus tard le vendredi 13 juillet		
	Franco-Libanais Juriste d'Affaires				Candidature du mardi 15 mai au vendredi 8 juin (inclus) Résultats au plus tard le vendredi 13 juillet et Calendrier dérogatoire pour les étudiants de Kaslik uniquement : ouverture de la campagne le 25 mai, date limite dépôt dossiers le 6 juillet et communication des résultats le 18 juillet		une attestation de maîtrise de la langue italienne
	Franco-Polonais Droit Français et Européen des Affaires				Candidature du mardi 15 mai au vendredi 8 juin (inclus) Résultats au plus tard le vendredi 13 juillet		

Composante		Mention		Parcours		Type de modalit� de recrutement	Liste compl�te maire : (O/N)	Campagne de candidature		Documents �tablissements obligatoires		Documents demand�s aux candidats, en plus des documents �tablissements	
		DROIT DES ASSURANCES	-	-	-	Admission sur dossier	OUI	Candidature du mardi 15 mai au vendredi 8 juin (inclus) R�sultats au plus tard le vendredi 13 juillet		- Les dipl�mes, relev�s de notes, certificats permettant d'appr�cier la nature et le niveau des �tudes suivies depuis le baccalaur�at inclus (y compris les r�sultats d�finitifs ou partiels de l'ann�e en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vit�e - Photocopie de la carte d'identit� ou du passeport			
		DROIT DES COLLECTIVIT�S TERRITORIALES	Droit de l'Aide et de l'Action Sociales et Collectivit�s Territoriales	-	-	Admissibilit� sur dossier, Admission apr�s entretien	OUI	Candidature du mardi 15 mai au vendredi 8 juin (inclus) R�sultats au plus tard le vendredi 13 juillet		- Les dipl�mes, relev�s de notes, certificats permettant d'appr�cier la nature et le niveau des �tudes suivies depuis le baccalaur�at inclus (y compris les r�sultats d�finitifs ou partiels de l'ann�e en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vit�e - Photocopie de la carte d'identit� ou du passeport			
		DROIT DU NUM�RIQUE	-	-	-	Admissibilit� sur dossier, Admission apr�s entretien	NON	Candidature du mardi 15 mai au vendredi 8 juin (inclus) R�sultats au plus tard le vendredi 13 juillet		- Les dipl�mes, relev�s de notes, certificats permettant d'appr�cier la nature et le niveau des �tudes suivies depuis le baccalaur�at inclus (y compris les r�sultats d�finitifs ou partiels de l'ann�e en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vit�e - Photocopie de la carte d'identit� ou du passeport			
		DROIT DU PATRIMOINE	Droit de l'Activit� Agricole et de l'Espace Rural Droit de l'Urbanisme et de la Construction	-	-	Admissibilit� sur dossier, Admission apr�s entretien	OUI	Candidature du mardi 15 mai au vendredi 8 juin (inclus) R�sultats au plus tard le vendredi 13 juillet		- Les dipl�mes, relev�s de notes, certificats permettant d'appr�cier la nature et le niveau des �tudes suivies depuis le baccalaur�at inclus (y compris les r�sultats d�finitifs ou partiels de l'ann�e en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vit�e - Photocopie de la carte d'identit� ou du passeport			
		DROIT NOTARIAL	-	-	-	Admissibilit� sur dossier, Admission apr�s entretien	OUI	Date limite d�p�t dossiers le 4 juin et communication des r�sultats le 2 juillet		- Les dipl�mes, relev�s de notes, certificats permettant d'appr�cier la nature et le niveau des �tudes suivies depuis le baccalaur�at inclus (y compris les r�sultats d�finitifs ou partiels de l'ann�e en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vit�e - Photocopie de la carte d'identit� ou du passeport			
		DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES	Criminologie et Victimologie Droit et Justice P�nale	-	-	Admissibilit� sur dossier, Admission apr�s entretien	OUI	Candidature du mardi 15 mai au vendredi 8 juin (inclus) R�sultats au plus tard le vendredi 13 juillet		- Les dipl�mes, relev�s de notes, certificats permettant d'appr�cier la nature et le niveau des �tudes suivies depuis le baccalaur�at inclus (y compris les r�sultats d�finitifs ou partiels de l'ann�e en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vit�e - Photocopie de la carte d'identit� ou du passeport			
		DROIT PUBLIC DES AFFAIRES	Droit de la Commande Publique Droit de l'Action Publique Droit de l'Urbanisme et de la Construction	-	-	Admissibilit� sur dossier, Admission apr�s entretien	OUI	Candidature du mardi 15 mai au vendredi 8 juin (inclus) R�sultats au plus tard le vendredi 13 juillet		- Les dipl�mes, relev�s de notes, certificats permettant d'appr�cier la nature et le niveau des �tudes suivies depuis le baccalaur�at inclus (y compris les r�sultats d�finitifs ou partiels de l'ann�e en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vit�e - Photocopie de la carte d'identit� ou du passeport			

Composante		Mention	Parcours	Type de modalit� de recrutement	Liste compl�mentaire : (O/N)	Campagne de candidature	Documents �tablissements obligatoires		Documents demand�s aux candidats, en plus des documents �tablissements						
906 SHA	JUSTICE, PROCES ET PROCEDURES	Carri�res Judiciaires	Admissibilit� sur dossier, Admission apr�s entretien	OUI	Candidature du mardi 15 mai au vendredi 8 juin (inclus). R�sultats au plus tard le vendredi 13 juillet	- Les dipl�mes, relev�s de notes, certificats permettant d'appr�cier la nature et le niveau des �tudes suivies depuis le baccalaur�at inclus (y compris les r�sultats d�finitifs ou partiels de l'ann�e en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identit� ou du passeport	- Les dipl�mes, relev�s de notes, certificats permettant d'appr�cier la nature et le niveau des �tudes suivies depuis le baccalaur�at inclus (y compris les r�sultats d�finitifs ou partiels de l'ann�e en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identit� ou du passeport	Documents obligatoires selon la situation des candidats : - attestation et appr�ciation/�valuation de stage ; - travail d'initiation � la recherche en version pdf ; - attestations d'emploi, d'activit�s b�n�voles, de stage, - promesse de stage pour le M1 ; sa promesse de stage - travail d'initiation � la recherche en version pdf ; - attestations d'emploi, d'activit�s b�n�voles, de stage, - promesse de stage.							
		Criminologie et Victimologie								Ergonomie et Psychologie du Travail	Ing�nierie en Psychologie du Comportement : Int�gration Sociale et Pr�vention	Psychologie Clinique Psychanalytique : Cliniques du Corprel et du Lien	Psychologie de l'Education et de la Formation : Approche Cognitive, Clinique et Institutionnelle de l'Apprenant	Psychologie et Neuropsychologie de l'Enfant et de l'Adulte : Langage, Cognition et Apprentissage	Psychopathologie et Psychog�rontologie : Approche Clinique, Cognitive et Comportementale
907 IAE	MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES		Admissibilit� sur dossier, Admission apr�s entretien	NON	Candidatures du lundi 23 avril 2018 au lundi 14 mai 2018 R�sultats au plus tard le 22 juin 2018	- Les dipl�mes, relev�s de notes, certificats permettant d'appr�cier la nature et le niveau des �tudes suivies depuis le baccalaur�at inclus (y compris les r�sultats d�finitifs ou partiels de l'ann�e en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identit� ou du passeport	-								